

MALGRÉ LA RÉOLUTION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

## L'entité sioniste poursuit son œuvre génocidaire

P11



AHMED ATAF (MINISTRE DES A.E)

## Il faut mettre un terme à l'impunité sioniste

P3



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Plus de 1 million de véhicules  
roulent en GPL/c

P3

Hadj

Les délais de finalisation des  
procédures prolongés au 15 avril

P3

LES BILLETS NON UTILISÉS  
PENDANT LA COVID-19

## Air Algérie assure le remboursement jusqu'à fin 2024

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, appelle ses clients détenteurs de billets non utilisés ou non remboursés pendant la période de crise sanitaire (Covid-19) à se rendre à ses points de vente avant la fin décembre 2024 pour se faire rembourser.

Dans un communiqué, la compagnie aérienne "invite tous ses clients détenteurs de billets non utilisés ou non remboursés pendant la période de crise sanitaire (Covid-19) à se rendre aux points de vente d'Air Algérie en se munissant des documents nécessaires, afin d'obtenir le remboursement de leurs billets sans délai". La compagnie nationale précise que pour les clients ayant acheté leurs billets auprès d'agences de voyages agréées, ils sont priés de s'adresser directement aux mêmes agences, accompagnés des documents requis, pour recevoir immédiatement une compensation pour leurs billets inutilisés.

Quant aux clients ayant acheté leurs billets auprès d'agences de voyages qui ont cessé leurs activités, elle les invite à se rendre à la représentation d'Air Algérie située dans la région où se trouve cette agence.

La date limite d'acceptation du traitement des demandes des clients est fixée au 31 décembre 2024, indique la même source, en assurant "son engagement total à régler la situation de tous ses clients dans les délais les plus brefs".

R.N

## PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

### L'ANPDP rencontre mercredi les représentants de trois secteurs

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) organisera, aujourd'hui, une rencontre avec les représentants des ministères de l'Énergie et des Mines, de l'Environnement et des Énergies renouvelables et de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, et ce dans le cadre de la poursuite de la série de tables rondes qu'organise l'ANPDP, indique mardi un communiqué de cette instance. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de "l'approche participative tracée par l'ANPDP pour accompagner les instances concernées par le traitement des données à caractère personnel, conformément aux dispositions de la loi n° 18-07 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel, en vue de protéger les droits des individus lors du processus de traitement de leurs données, et d'accélérer le dépôt des déclarations et des demandes d'autorisation de traitement via le portail numérique dédié à cet effet", conclut le communiqué.

## HADJ

### Les délais de finalisation des procédures prolongés au 15 avril

L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) a annoncé, mardi dans un communiqué, la prolongation, au 15 avril, des délais de paiement des frais du Hadj et de finalisation des procédures administratives et sanitaires. "En réponse à la demande de nombreux citoyens pour la prolongation des délais de paiement des frais du Hadj et de finalisation des procédures administratives et sanitaires requises, et après coordination avec les différents secteurs participant à l'organisation du Hadj, il a été décidé de prolonger les délais jusqu'au lundi 15 avril à 20h00". L'ONPO a appelé les pèlerins à "accélérer la finalisation des procédures requises, conformément aux délais requis", affirmant que "tous les services sont à leur disposition ces jours-ci, vendredi et samedi, y compris". L'Office a averti que "tous les livrets du Hadj dont les frais n'auront pas été payés par les pèlerins dans les délais mentionnés, seront annulés", indique la même source.

## CLIMAT

# Retour d'un hiver tardif... pour deux jours

L'Office national de la météorologie (ONM) a multiplié ces dernières heures les bulletins météo, annonçant un retour tardif de l'hiver, mais pour seulement deux jours.



Ainsi, une alerte pluie de niveau 2 s'étale de mardi à mercredi et concerne les wilayas de Boudjerradj, Tizi Ouzou, Bejaia, Bouira, Bordj Bou Arreridj et Sétif.

Durant cette période, ces régions devraient recevoir des quantités de pluies entre 20 et 40 mm.

Hier, les mêmes services ont lancé une alerte pluie pour les wilayas de Jijel, Skikda, Annaba, Mila et Constantine. Elle est valable de mardi à 21 h 00 jusqu'à ce matin à 06 h 00, avec une quantité estimée entre 20 et 40 mm.

La troisième alerte lancée par Météo Algérie annonce des vents violents, avec des rafales pouvant dépasser 90 km/h. Les wilayas concernées sont Tindouf,

Béni Abbès, Béchar, Adrar, Timimoun, In Salah, El Meniaa, Ouargla et Illizi. Pendant toute la journée d'hier, des vents ont soufflé de Ouest à Sud-Ouest avec des « vitesses de 60/70 km/h, atteignant ou dépassant parfois 90 km/h en rafales, engendrant de fréquents soulèvements de sable et réduisant fortement la visibilité ».

La quatrième alerte de niveau 2 annonce aussi des vents violents sur les wilayas de Naama, el Bayadh, Laghouat, Djelfa, M'Sila, Batna, El M'ghair, Ouled Djellal, Biskra, Ghardaïa, Touggourt et El Oued.

Sur ces régions du Sud et des hauts plateaux d'Algérie, les vents vont souffler de « Ouest à Nord-Ouest à 60/80 km/h,

atteignant ou dépassant parfois 90/100 km/h en rafales, engendrant de fréquents soulèvements de sable et réduisant fortement la visibilité. » La durée de validité de cette alerte s'étale de ce mardi à 15 h 00 jusqu'à ce matin à 09 h 00.

Météo Algérie a lancé une cinquième et dernière mise en garde contre des vents violents sur les wilayas de Tlemcen, Aïn Témouchent, Oran, Mostaganem et Chlef, avec une vitesse de « 60/70 km/h, atteignant ou dépassant parfois 80 km/h en rafales. » La durée de validité de cette alerte s'étale de ce mardi à 09 h 00 jusqu'à aujourd'hui à 09 h 00 du matin.

R.N

## PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

# Ali Aoun prône la révision des textes

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu, hier, une délégation de l'Union nationale des opérateurs de la Pharmacie (UNOP), conduite par Abdelouahed Kerrar, pour débattre de certaines préoccupations liées à l'industrie pharmaceutique, a indiqué un communiqué du ministère.

Le débat a porté principalement sur les problématiques liées à l'enregistrement des produits pharmaceutiques, l'allègement des procédures en vue d'améliorer l'accès aux médicaments dans les plus brefs délais, la promotion de la production locale de médi-

caments à haute valeur ajoutée, à l'instar de l'insuline et des médicaments anticancéreux en mode "Full Process", outre la nécessité pour les opérateurs pharmaceutiques d'adhérer aux efforts du ministère pour développer la numérisation du secteur et assurer la disponibilité des médicaments, a précisé le communiqué.

La nécessité de réviser les textes réglementaires afin de lever tous les obstacles auxquels font face les opérateurs pharmaceutiques et de coordonner avec les autres secteurs ministériels concernés par la promotion de la production et de la distribution de certains

médicaments, notamment les médicaments anticancéreux, a été, également, évoquée, à cette occasion. Au terme de cette rencontre, le ministre a donné des instructions aux services ministériels concernés pour intensifier la coordination avec tous les acteurs et organiser des rencontres et des journées de sensibilisation quant à la nécessaire adhésion à la démarche adoptée pour développer le secteur de la production pharmaceutique et garantir une disponibilité continue pour répondre aux besoins des patients, a conclu le communiqué.

R.N

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR/TECHNOLOGIE

# Lancement du premier incubateur d'affaires numérique

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a présidé, hier à Alger, le lancement du premier incubateur d'affaires numérique et de la plateforme "Inchighatali" dédiée aux œuvres universitaires.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, en présence de représentants des partenaires économiques du secteur, M. Baddari a précisé que "l'Université s'est pleinement engagée dans la révolution numérique en vue de

parachever ce processus à travers le lancement de 54 plateformes numériques à l'effet de répondre aux besoins des acteurs à savoir, les enseignants, les étudiants et les travailleurs en sus du passage du papier au numérique". "Le renforcement de la numérisation par le lancement de l'incubateur d'affaires numérique, premier en son genre dans la région Maghreb, permettra aux étudiants porteurs d'idées innovantes de les transformer en projets de start-ups pour contribuer ainsi à la création

de la richesse", a ajouté le ministre. L'incubateur numérique assure un accompagnement aux étudiants pour évaluer la faisabilité de leurs idées pour les transformer en produits commercialisables. Il permet aux étudiants de tisser des relations, de créer une équipe de travail avec leurs collègues, de contacter les experts pour profiter de l'accompagnement et de la formation en termes d'entrepreneuriat et de rencontrer les partenaires économiques afin d'obtenir des financements pour leurs

projets. Dédiée aux 440.000 étudiants résidents, la plateforme "Inchighatali" a pour objectif de simplifier, de contrôler et de promouvoir les œuvres universitaires. Elle permet d'introduire des réclamations relatives à la qualité des services tels que les dépassements enregistrés dans le domaine du transport. La plateforme adopte un système d'investigation pour se rapprocher des préoccupations de cette catégorie.

R.N

AHMED ATTAF (MINISTRE DES A.E)

# Il faut mettre un terme à l'impunité sioniste

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale de l'étranger, M. Ahmed Attaf a indiqué hier, lors d'une conférence de presse que le conseil de sécurité des Nations-Unies se lance à partir d'aujourd'hui dans la recherche de mécanismes lui permettant de contraindre l'entité sioniste à appliquer la résolution sur un cessez-le feu dans la bande de Ghaza adoptée lundi.



Dans le même contexte, Attaf a renouvelé la position de l'Algérie vis-à-vis de la question palestinienne, affirmant que la question palestinienne demeure en tête des priorités de l'Algérie et de sa diplomatie. « Aujourd'hui il est important de faire primer la légitimité internationale pour relancer le processus de paix au Moyen-Orient et atteindre une solution permanente et défi-

nitivité », a-t-il déclaré, en assurant que l'Algérie opte toujours pour l'établissement d'un Etat palestinien indépendant sur les frontières de 1967 avec Al-Quds comme capitale », a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « Nous avons milité pour criminaliser l'occupant et mettre un terme à la politique d'impunité pour faire primer la légitimité internationale ». Ahmed Attaf a, notamment, rappelé les ef-

forts de l'Algérie afin de relancer le processus politique après un gel et un blocage qui a duré plus de 25 ans. Il a aussi rappelé la nécessité de combattre les projets de déplacement forcé des habitants de la bande de Gaza : « Il faut aussi encourager toutes les initiatives pour juger l'occupant au niveau du tribunal et de la cour pénale internationale. ».

R.N

BOURSE D'ALGER

## Les actions du CPA introduites officiellement

Les titres de capital émis par le Crédit populaire d'Algérie (CPA), au cours de la période de l'offre étalée du 30 janvier au 14 mars en cours, ont été introduits officiellement, hier, au niveau du compartiment principal de la cote officielle de la Bourse d'Alger.

L'opération s'est déroulée en présence de ministre des Finances, Laaziz Faïd, du gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, des Directeurs généraux du CPA, Ali Kadri, et de la Bourse d'Alger, Yazid Benmohoub, du président de la Commission d'Organisation et de surveillance des Opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouznada et des cadres du secteur des Finances. L'admission des titres de capital de cette banque publique en Bourse vient en concrétisation de l'engagement de l'émetteur transcrit dans la notice d'information, relative à l'offre à prix fixe ayant reçu le visa de la COSOB le 18 janvier dernier. Constatant la satisfaction de toutes les conditions d'éligibilité relatives à l'introduction à la Bourse d'Alger, la COSOB a autorisé en date du 20 mars courant l'admission à la cote officielle des actions du CPA.

Cette opération a permis la vente de près de 49 millions (48.958.634) d'actions, représentant plus de 112,5 milliards de DA (112.570.944.200 DA) au prix de 2300 DA l'action, soit 24,48% du capital social de la société. "Ultérieurement à l'admission en Bourse, un contrat de liquidité sera mis en œuvre par l'émetteur et l'intermédiaire en Opérations de Bourse en vue d'assurer la cotation régulière du titre de capital notamment, durant les premiers mois suivant son introduction à la cote", a précisé la bourse d'Alger dans un document remis à la presse à cette occasion.

L'introduction des titres de capital du CPA/Spa au niveau de la cote officielle de la Bourse d'Alger vient, ainsi, porter le nombre de titres de capital cotés à six (Alliance Assurances, Biopharm, El Aurassi, Saïdal, AOM Invest en plus du CPA) et le niveau de la capitalisation boursière à plus de 531 milliards de DA, selon la même source.

R.N

## EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

### Plus de 1 million de véhicules roulent en GPL/c

Le prix du GPL/c en Algérie est le moins cher au monde, cédé aux utilisateurs à un tarif cinq fois moins cher que celui de l'essence et trois fois moins cher que celui du gasoil. De ce fait, la demande sur le GPL/c n'a cessé de croître en Algérie depuis 2016, passant de 290 Ktep (kilotonne équivalent pétrole) en 2015 à plus de 1800 Ktep en 2022. Le parc automobile national roulant au gaz de pétrole liquéfié carburant (GPL/c) a franchi le seuil d'un million de véhicules à la fin de 2023, a indiqué, hier, le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ). Dans un rapport consacré au "développement de GPL/c et de GNC (Gaz naturel comprimé) en tant que leviers de la transition énergétique dans le secteur du transport en Algérie", le CEREFÉ a précisé que "le parc national roulant au GPL/c comptait 850.000 véhicules au premier semestre 2023 et devrait franchir le seuil d'un million à la fin de l'année 2023". S'appuyant sur les statistiques les plus récentes du secteur énergétique, le Commissariat a évoqué également une "croissance fulgurante" de l'utilisation de GPL/c en Algérie, enregistrée à partir de 2015, notamment à la suite de l'augmentation du prix à la

pompe de l'essence et du gasoil, opérée à travers les lois de Finances de 2016, 2017, 2018 et 2020, et en raison de la subvention accordée pour la fourniture et l'installation des kits GPL/c. Selon le rapport, élaboré par le groupe de travail "Mobilité propre" composé de représentants de plusieurs ministères, le prix du GPL/c en Algérie est le moins cher au monde, cédé aux utilisateurs à un tarif cinq fois moins cher que celui de l'essence et trois fois moins cher que celui du gasoil. De ce fait, la demande sur le GPL/c n'a cessé de croître en Algérie depuis 2016, passant de 290 Ktep (kilotonne équivalent pétrole) en 2015 à plus de 1800 Ktep en 2022. La demande sur le GPL/c a permis aussi une baisse "significative" de la consommation de l'essence, passant de 4,4 millions de tonnes en 2015 à 3,3 millions de tonnes en 2022, soit des économies d'essence d'un peu plus d'un million de tonnes en 2022 par rapport à 2015, est-il mentionné dans le document. Soulignant que l'Algérie dispose d'un grand potentiel en matière de production de GPL/c et de GNC, le CEREFÉ a assuré que le développement de ces deux produits représente "la solution la mieux adaptée sur le plan tant économique, sanitaire et environnemen-

tal". Dans ce contexte, il a formulé une série de recommandations en vue d'accélérer davantage la cadence de conversion de véhicules en GPL/c. Il s'agit notamment de doter tous les centres d'emplacement existants de moyens de distribution de GPL/c, de multiplier le nombre de ces centres à l'ensemble du pays, de renforcer la flotte de camions citernes de transport de GPL/c pour assurer l'approvisionnement continu des stations de services, ainsi que d'augmenter le nombre de distributeurs GPL/c au niveau des stations de services pour éliminer les longues files d'attente. Le rapport appelé également à encourager et soutenir la construction de stations de services dédiées exclusivement à la distribution de GPL/c, à examiner la suspension voire la suppression progressive ou totale de la subvention dédiée à la conversion des véhicules automobiles au GPL/c et l'orienter vers la réalisation d'infrastructures de distribution de GPL/c et d'encourager et de soutenir la fabrication locale des kits et des citernes de stockage du GPL/c. La mise en place des mesures réglementaires et techniques permettant l'accès de des véhicules équipés de kits GPL/C aux parkings sous terrains

et couverts, ainsi l'introduction d'une clause spécifique au niveau des cahiers des charges réglementant les véhicules importés et ceux fabriqués localement, exigeant un quota de modèles équipés de kits GPL/c avec l'homologation nécessaire figurent aussi parmi les recommandations formulées par le CEREFÉ. S'agissant du GNC, le Commissariat a relevé que ce carburant n'a pas dépassé, à ce jour, le stade expérimental, malgré la réalisation d'un nombre non-négligeable d'actions en faveur du développement de son utilisation comme carburant de véhicules automobiles. Afin de relancer le programme de développement de ce carburant, il est essentiel d'envisager une stratégie devant conduire à l'accélération du processus de création de l'écosystème favorable au déploiement de GNC dans les secteurs des transports, a exhorté le CEREFÉ. Dans ce cadre, il a énuméré plusieurs actions à mener, notamment la mise en place un cadre réglementaire nécessaire à la généralisation du GNC, d'un dispositif de soutien aux investisseurs dans des stations GNC, le soutien financier pour l'acquisition de bus et camions roulant au GNC.

Synthèse : Ali.C

TÉLÉCOMS

**Ericsson supprime 1.200 emplois en raison de difficultés**

L'équipementier suédois de télécommunications Ericsson a annoncé lundi la suppression de 1.200 emplois en Suède, soit environ 8,6% de ses effectifs dans le pays, en raison d'un marché des réseaux mobiles "difficile". Ericsson s'attend à un marché des réseaux mobiles difficile en 2024, avec une nouvelle contraction des volumes, les clients restant prudents", a précisé le groupe dans un communiqué. Ces suppressions d'emplois "s'inscrivent dans le cadre d'initiatives mondiales visant à améliorer sa position en matière de coûts", poursuit-il, citant une réduction du recours aux consultants. Le groupe suédois, qui est l'un des trois principaux fournisseurs de réseaux mobiles dans le monde avec les groupes chinois Huawei et finlandais Nokia, emploie environ 14.000 personnes en Suède, sur un total de près de 100.000 salariés dans le monde. Les équipementiers souffrent d'un fort freinage des investissements des opérateurs de télécoms en Amérique du Nord et d'une croissance du déploiement de la 5G en Inde qui ralentit. Nokia avait annoncé en octobre qu'il allait supprimer jusqu'à 14.000 postes sur 86.000 salariés. Ericsson a subi l'an dernier une lourde perte nette de 26,1 milliards de couronnes suédoises (2,3 milliards d'euros) en raison de la dépréciation dans ses comptes de l'américain Vonage et de charges de restructurations. Son chiffre d'affaires a reculé de 3%, à 263 milliards de couronnes (23 milliards d'euros). Le groupe suédois avait déjà annoncé 8.500 suppressions de postes en février 2023 face à un marché mo-

CROISSANCE

**L'économie asiatique devrait croître de 4,5 % en 2024**

L'économie asiatique devrait croître d'environ 4,5% en 2024, dépassant celle de 2023, et continuer à être le plus grand contributeur à la croissance économique mondiale, selon un rapport publié, hier, par le Forum de Boao pour l'Asie (FBA) qui organise sa conférence 2024 à Boao, une station balnéaire de la province de Hainan, dans le sud de la Chine. Selon le rapport annuel 2024 du Forum sur les perspectives économiques et les progrès de l'intégration en Asie, malgré les divers défis économiques externes, l'économie asiatique maintiendra un taux de croissance relativement élevé, soutenu par une consommation relativement forte et des politiques fiscales proactives. Selon un découpage par région, le rapport prévoit un taux de croissance économique en Asie de l'Est identique à celui de 2023, soit 4,3%. La croissance économique de l'Asie du Sud devrait quant à elle passer de 5,4% en 2023 à 5,8% cette année, conservant ainsi sa position du taux de croissance le plus élevé en Asie. Parallèlement, la croissance économique de l'Asie centrale devrait ralentir, passant de 4,5% en 2023 à 4,3%, tandis que la croissance économique de l'Asie de l'Ouest devrait passer de 2,5% en 2023 à 3,5% en 2024. Le rapport prévoit également que, dans l'ensemble, la pression inflationniste dans la plupart des économies asiatiques devrait continuer à s'atténuer en 2024, tout en notant que les économies qui connaissent actuellement une inflation plus faible devraient connaître une hausse. Le FBA, dont l'objectif fondateur est de promouvoir l'intégration économique en Asie, a pour mission de mettre en commun les énergies positives pour le développement de l'Asie et du monde. La conférence annuelle du FBA se tiendra du 26 au 29 mars cette année.

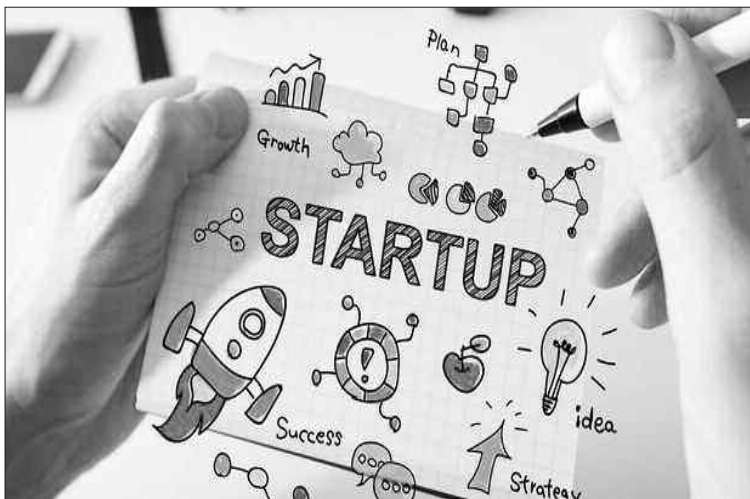
R.E

ENTREPRENEURIAT

**1000 sociétés détentrices du label projet innovant ou start-up**

*Le nombre d'incubateurs est "passé de 10 en 2020 à 60 en 2022", avec "de nombreux projets à concrétiser pour créer davantage d'incubateurs".*

La Commission des affaires économiques, du développement, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu, lundi, une réunion présidée par Toufik Guerrache, président de la commission, consacrée à l'audition d'un exposé du ministre de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid. Celui-ci a annoncé l'octroi du label innovant ou start-up à 1000 sociétés. Lors de cette réunion qui s'est déroulée en présence du vice-président de l'APN, Abdelouhab Dayra, le ministre a rappelé l'importance des startups dans l'économie mondiale en raison de leur capacité à se développer rapidement et à innover, ajoutant que le nombre d'incubateurs est "passé de 10 en 2020 à 60 en 2022", avec "de nombreux projets à concrétiser pour créer davantage d'incubateurs", selon un communiqué de l'APN. Abordant les mesures prises pour promouvoir ce type d'institutions, le ministre a souligné que la loi sur l'auto-entrepreneur en vigueur, jouera un rôle majeur dans la facilitation du cadre juridique des startups, rappelant que l'accélérateur de startups assure la promotion de la culture de l'entrepreneuriat parallèlement à la formation d'un grand nombre d'étudiants au niveau des universités du pays, dans le cadre de l'accompagnement des porteurs de projets. Concernant le financement des startups, le ministre a expliqué qu'un fonds a été lancé "avec des normes purement économiques, car le plus grand défi est d'orienter les capitaux vers l'innovation", rappelant à ce propos "la création de plusieurs mécanismes dans le cadre des lois de



finances, à l'instar de la loi de finances 2021 qui a approuvé un article sur le financement participatif, la loi de finances 2022 qui a introduit des titres d'emploi privé pour encourager le secteur privé à investir dans les fonds d'investissement, et la loi de finances 2023 qui comporte des incitations fiscales, en sus de la création d'une section pour les startups au niveau de la bourse. M. Oualid a, par ailleurs, souligné que l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) et l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) ont été mises en place en tant que dispositifs de soutien visant à "réduire le taux de chômage à travers une vision sociale et non économique", ajoutant que "le Fonds de garantie des crédits souffre d'un déficit important en dépit des interventions de l'Etat pour l'appuyer, ce qui

exige des solutions plus efficaces à l'avenir", selon le communiqué. Lors de la réunion, le président de la Commission a indiqué que l'Algérie a mis en place "une batterie de mécanismes pour réduire le taux de chômage et le coût élevé de la transition vers une économie de marché, en ce sens qu'elle a accordé, une importance considérable au domaine de l'entrepreneuriat qui a connu un progrès important ces dernières années. M. Guerrache a rappelé les législations promulguées par l'Etat pour encadrer l'entrepreneuriat, dont le projet de loi portant statut de l'auto-entrepreneur qui vient "organiser de nombreuses activités entrepreneuriales non réglementées, notamment celles relatives aux technologies modernes", dans l'objectif d'asseoir un climat d'affaires propice pour l'entrepreneuriat et l'innovation dans la proposition de

solutions, la production et l'exportation de services numériques, et la création de plus d'espaces générateurs d'emplois et de richesse. Par ailleurs, les interventions des membres de la Commission ont porté sur l'importance de renforcer la présence des startups en milieu rural avec l'octroi de crédits aux jeunes dans ces régions, mais aussi sur la nécessité d'activer le rôle de la société civile dans la promotion de l'économie de la connaissance, et de simplifier davantage les procédures de création de projets innovants. Ils se sont également interrogés sur "les procédures de création du Fonds algérien pour l'innovation avec les fonds d'investissement étrangers", soulignant la nécessité de réviser le code du commerce et d'ouvrir des bureaux de l'ANADE dans des régions du Sud.

Synthèse : S.Aït Kaci

DÉVELOPPEMENT

**Ouverture de la 4e exposition de la femme au foyer productrice**

La 4e exposition de la femme au foyer productrice s'est ouverte, lundi au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria à Alger, dans l'objectif de faire connaître ses créations et ses réalisations dans différents domaines. A cette occasion, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouthar Krikou, a indiqué que "cette exposition annuelle organisée par son secteur au profit du corps diplomatique accrédité en Algérie, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, et en coordination avec les secteurs du Tourisme et de l'Economie de la connaissance, est une oc-

casion de faire connaître les produits innovants de la femme et sa contribution au développement national". Après avoir mis en exergue les efforts de l'Etat pour l'accompagnement de la femme et la promotion de son rôle dans différents domaines, Mme Krikou a souligné que l'exposition traduit la coordination gouvernementale afin de réaliser l'intégration de la femme productrice, et s'inscrit dans le cadre du programme sectoriel conjoint visant à appuyer son adhésion à la production nationale. L'autonomisation de la femme dans différents domaines, a-t-elle poursuivi, constitue "un engagement national", soulignant "son adhé-

sion à la démarche de développement engagée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Dans son allocution, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a qualifié cette manifestation de "travail louable qui contribue à faire connaître et à promouvoir les réalisations et les créations des femmes algériennes productives", réaffirmant le soutien de son département aux "efforts de ces femmes et à leurs initiatives visant à renforcer leur contribution à la réalisation du nouveau national global". M. Attaf a souligné les rôles et les responsabilités assumés par la femme algérienne, qui, selon

lui, ont fait d'elle, "un partenaire essentiel et indispensable dans l'édification de l'Algérie nouvelle", rappelant son rôle actif dans les deux processus de libération nationale et de l'édification d'un Etat national souverain, fort et influent. Il a, à cet égard, réaffirmé son engagement à poursuivre le soutien à cet événement, qui s'inscrit en droite ligne avec la "vision clairvoyante du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le domaine de l'autonomisation économique de la femme algérienne, du renforcement de son rôle et du soutien à son implication et à sa contribution au développement économique global".

R.E



TLEMCEN

## Les tables de l'iftar collectif font le bonheur des démunis et des voyageurs de passage



**L**es tables de l'iftar collectif, organisées à Tlemcen à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, font le bonheur et la joie des familles démunies et des voyageurs de passage qui voient, en ces initiatives citoyennes, la parfaite illustration de la générosité, de l'entraide et de la solidarité sociale. Les actions de solidarité, lancées et encadrées par plusieurs associations et organisations caritatives de la wilaya satisfont à tous les besoins des jeûneurs dont les voyageurs de passage et les familles démunies, en leur offrant des repas de l'iftar complets composée de plats traditionnels et de pâtisseries orientales et de boissons gazeuses. Ces initiatives solidaires, "visibles" qu'à partir du premier jour de Ramadhan, nécessitent en fait plusieurs semaines de préparation, bien avant l'avènement de ce mois sacré. Des multiples démarches devant être entreprises par leurs initiateurs auprès des bienfaiteurs potentiels et surtout pour recenser les bénévoles appelés, un mois durant, à être au service de leurs concitoyens dans le besoin, a indiqué, à l'APS, le président du bureau de wilaya du Croissant

rouge algérien (CRA), Benachenhou Abdallah. M. Benachenhou a précisé que le CRA de Tlemcen supervise, cette année, 5 restaurants ouverts au niveau des communes d'El Aricha, Honaine, Fellaoucene, Tient et Maghania et dont l'animation est assurée par plus de 200 bénévoles des deux sexes, chacun selon sa "spécialité" et les tâches qui lui sont confiées. Ces établissements de solidarité préparent quotidiennement pas moins de 580 repas à emporter destinés aux familles démunies et 150 autres repas qui sont servis sur place aux voyageurs de passage, qui pour une raison ou une autre se sont retrouvés incapables de rompre le jeûne chez eux auprès de leurs familles, a indiqué la même source. Par ailleurs, dans le cadre de l'élan de générosité et de solidarité à l'égard des catégories vulnérables de la société, le bureau de la wilaya de Tlemcen du Conseil "Souboul El Kheirat" a ouvert, de son côté, deux restaurants similaires. Le premier est implanté à Maghnia où sont préparés, chaque jour, 320 repas au profit des démunis, alors

que l'autre est situé au niveau de la route nationale (RN 35) reliant Ain El Kebira, Nedroma et Gha-zaouet, qui offre 120 repas aux voyageurs de passage, a fait savoir le responsable de la section locale de cet acteur du mouvement associatif tlemcénien, Khaldi Mohamed Mustapha. La même source a, d'autre part, expliqué que les bienfaiteurs engagés dans la mise en place de ces établissements sollicitent des rendez-vous au préalable avec le Conseil "Souboul El Kheirate" pour fournir tous besoins nécessaires et 35 jeunes se chargent de la préparation. L'élément féminin se charge de la cuisson. A noter que l'association caritative "Ghaït" de Sebdoou a pris l'habitude d'organiser un resto du ramadhan chaque année, qui offre près de 250 repas à emporter pour les familles démunies et 70 autres pour les voyageurs en passage, selon le chargé de communication de l'association, Blehadji Ryad. Des bénéficiaires de ces repas dont des passants se sont déclarés très satisfaits de tels gestes, remerciant les bienfaiteurs et les bénévoles.

## MASCARA

**Augmentation des superficies dédiées à la céréaliculture**

La campagne labours-semences dans la wilaya de Mascara, qui a récemment pris fin, a touché environ 72.400 hectares de terres agricoles dédiées aux céréales, dépassant ainsi les objectifs escomptés fixés à 61300 ha, a-t-on appris lundi du directeur des services agricoles M. Mohamed Djebiri

M. Djebiri a indiqué, à l'APS, que l'augmentation des superficies consacrées à la culture des différentes variétés de céréales est due à des mesures visant à indemniser les producteurs de la wilaya de Mascara qui ont été durement affectés par le déficit en pluviométrie durant la dernière saison agricole en leur accordant plus de 53.000 quintaux de céréales, ce qui a permis la culture de superficies supplémentaires durant la campagne labours-semences.

Cette campagne a ciblé plus de 25.400 ha de blé dur, près de 7.000 ha de blé tendre, plus de 36.200 ha d'orge et de 2.818 ha d'avoine. Elle a connu une cadence "accélérée" notamment au cours des derniers mois de décembre et janvier, grâce aux "conditions climatiques favorables", marquées par des précipitations importantes, selon le même responsable.

Le guichet unique a accueilli jusqu'à présent, dans le cadre du crédit "Rfig", plus de 20 dossiers de producteurs céréaliers, tous approuvés par l'agence de la Banque d'agriculture et du développement rural (BADR) sachant que le montant des crédits a dépassé 7,7 millions DA.

A rappeler que la wilaya de Mascara a enregistré, durant la saison agricole précédente, une production estimée à plus de 100.000 quintaux de variétés diverses de céréales, selon les statistiques fournies par la direction du secteur.

## EL-MENIÂA

**Projet d'électrification de plus de 160 exploitations agricoles**

Un projet de raccordement de 163 exploitations agricoles au réseau d'électrification est en cours de réalisation au niveau du périmètre agricole

"Nebka", (20 km au sud de la wilaya d'El-Meniâa), a-t-on appris lundi auprès de la cellule de communication de la direction de la Sonelgaz.

Retenue au titre des efforts d'électrification des différentes régions agricoles de la wilaya, cette opération a nécessité la réalisation d'un réseau de distribution de 60 km et de la mise en place de 33 transformateurs électriques d'une capacité de 12 Mégawatts, a-t-on expliqué.

Le wali d'El-Meniâa, Mokhtar Benmalek, a lors, d'une récente tournée d'inspection du projet, mis l'accent sur le nécessaire respect des délais de réalisation de ce projet susceptible d'accompagner et d'encourager les opérateurs agricoles impliqués aux efforts des pouvoirs publics de réalisation de l'autosuffisance alimentaire.

## CONSTANTINE (RÉNOVATION DE L'HÔTEL CIRTA)

**Réception des travaux au 2<sup>e</sup> trimestre 2024**

*Les travaux de rénovation et de remise aux normes de l'hôtel Cirta de Constantine " tirent à leur fin et seront réceptionnés dans le courant du 2<sup>e</sup> trimestre de l'année en cours 2024" a-t-on appris lundi des services de la wilaya.*



Le chantier de réhabilitation de l'édifice considéré comme un repère patrimonial et identitaire de la ville du Vieux Rocher " affiche un taux d'avancement de l'ordre de 98% ", a précisé la même source, affirmant que l'entreprise de réalisation s'est engagée à livrer le projet " d'ici au 2<sup>e</sup> trimestre 2024".

Les équipements et installations nécessaires au fonctionnement du prestigieux établissement hôtelier édifié en 1912 ont été réceptionnés " récemment ", a révélé la même source, affirmant dans ce cadre que toutes les facilitations douanières et administratives ont

été assurées pour permettre l'acheminement de ces équipements et accélérer le processus de livraison de l'hôtel. Selon la même source, la grande opération de réhabilitation de l'hôtel Cirta lancée dans le cadre de la manifestation "Constantine, capitale de la culture arabe" avait été plusieurs fois interrompue pour des raisons financières et autres en rapport, notamment avec la réception des équipements et l'organisation du chantier situé en plein cœur de la ville. La remise aux normes de l'hôtel Cirta,

un édifice prestigieux avec son cachet arabo-mauresque particulier, a nécessité un investissement de 6 milliards de dinars, a-t-on rappelé, estimant que sa réception insufflera un nouvel élan pour le décor urbain du centre-ville de Constantine et pour l'activité touristique de la wilaya.

L'hôtel Cirta fermé depuis 2014 disposera à son ouverture d'une trentaine de suites, d'une piscine couverte, d'une salle de spectacles et d'un restaurant de 400 places, entre autres, a-t-on fait savoir.

## AIN DEFLA

**Début de déstockage de plus de 2.600 tonnes de pomme de terre**

Le déstockage de plus de 2.600 tonnes de pomme de terre a débuté cette semaine dans la wilaya d'Ain Defla, a-t-on appris lundi, auprès de la direction des services agricoles (DSA). "Le déstockage concerne une quantité de 2.678 tonnes de pomme de terre stockée dans une dizaine de chambres froides à Ain Defla et qui sera destinée à alimenter le marché local durant le mois de ramadan", a indiqué à l'APS le chef de service l'Organisation de la production et de l'appui technique (OPAT) à la DSA, M'hamed Makrachi. Le même responsable a ajouté que 510 quintaux de pomme de terre ont été déjà mis sur le marché depuis le début de l'opération de dés-

stockage, entamée dimanche dans la commune d'Arrib, en présence du premier responsable de la wilaya, Abdelghani Filali.

La production de la pomme de terre réalisée localement durant la saison agricole 2023/2024 est de plus de 3,9 millions quintaux, dont 2,8 quintaux destinés à la semence, a-t-il noté.

Dans la même démarche visant à assurer la disponibilité des produits agricoles sur le marché et à des prix abordables, une quantité de près de 3.000 tonnes d'oignons a été déstockée la veille du mois sacré à Ain Defla, soit près de 40% de la totalité du stock de la wilaya estimé à 7.630 tonnes, a souligné M. Makrachi.

## MÉDÉA (ÉVITEMENT NORD ET DES VOIES D'ACCÈS AU CHEF-LIEU)

**Les entreprises en charge de mises en demeure**

Les entreprises en charge des travaux de traitement d'une section de l'évitement nord de Médéa et de la modernisation des voies d'accès aux zones d'habitation du chef-lieu de wilaya ont été mises en demeure de "relancer au plus vite" les projets à l'arrêt, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya.

Ces mises en demeure, décidées à l'issue de visites d'inspection de ces chantiers, hier dimanche et aujourd'hui lundi, par le wali, Djahid Mous, ont été adressées aux entreprises concernées pour leur "défaillance" dans l'exécution des projets qui leur ont été confiés et qui

"n'ont pas connu de réelles avancées depuis plusieurs mois", a-t-on expliqué.

Un délai de quinze jours a été accordé à l'entreprise en charge du projet de l'évitement nord de Médéa pour livrer la dernière section d'un linéaire de 1,4 Km de cette voie de contournement express d'une longueur totale de 11 km, et qui "devait être réceptionné depuis plusieurs mois", a-t-on fait savoir.

Des instructions "fermes" ont été données par le chef de l'exécutif local à l'entreprise en question pour "terminer, sans plus tarder, les travaux de traitement de glissements de terrain et de stabilisation de corps de chaussée", a-t-on

ajouté.

D'autres entreprises chargées de la modernisation de certaines voies d'accès aux différents quartiers du chef-lieu de wilaya ont également été mises en demeure et encouront des sanctions en cas de non reprise des travaux laissés à l'arrêt pendant plusieurs semaines, ont encore noté les services de la wilaya.

Ces derniers évoquent les projets de modernisation des voies d'accès aux quartiers "Bouziiane-Takhabite" jusqu'à la cité "Beziouche", sur les hauteurs de Médéa et le projet "Tala-Aiche" - la cité des 2400 logements, périphérie ouest de Médéa.

**TOUGGOURT  
(FORMATION  
PROFESSIONNELLE)**

**2.810 nouveaux postes  
de formation pour la  
session de février**

Au total, 2.810 nouveaux postes de formation toutes formules confondues seront ouverts dans les différents établissements de formation professionnelle au titre de la session Février 2024 dans la wilaya de Tougourt, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) de la wilaya.

Ces postes sont répartis entre 1.600 postes de formation sanctionnés par un diplôme, 845 autres par apprentissage, 650 postes dans la formation résidentielle, en plus de 115 postes de formation par passerelle ainsi que les cours du soir, a indiqué à l'APS le directeur de secteur, Abderrahmane Bagari.

Les nouvelles offres de formation comprennent également 1.210 postes de formation qualifiante, dont 260 postes destinés à la femme au foyer, et 470 postes consacrés aux bénéficiaires de l'allocation chômage, en plus de 480 postes retenus pour d'autres formation, a-t-il détaillé.

Dans le cadre de la préparation pour la nouvelle session, une large campagne d'information et de sensibilisation a été lancée par les services du secteur à travers les différents établissements de formation sur le secteur de la formation professionnelle, qui offrent plus d'opportunités et d'insertion sur le marché d'emploi, selon la même source.

Il s'agit notamment de l'organisation des portes ouvertes qui visent à mieux informer le public sur les spécialités disponibles, et vulgariser davantage les potentialités des structures de la formation, et les conditions d'obtenir un certificat de qualification.

La wilaya de Tougourt compte neuf (9) Centres de formation professionnelle et d'apprentissage, deux Instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle, outre six (6) établissements de formation privés agréés.

**MASCARA (FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT  
PROFESSIONNELS)**

**Délivrance des trois premiers  
diplômes numériques provisoires**

*Trois premiers diplômes numériques provisoires ont été délivrés, lundi à Mascara, par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, selon le directeur du secteur de la wilaya, Abdelkader Tabti.*



Dans une déclaration à l'APS, M. Tabti a indiqué que la délivrance de ces attestations numérisées, considérée comme opération pilote du genre dans la wilaya, a eu lieu au niveau de trois centres de formation professionnelle et d'apprentissage dans les communes de Zahana, Ghriss et Mascara. Elles ont été remises à trois diplômés dans les spécialités de certification sanitaire, hôtellerie et plantation d'arbres fruitiers. Cette opération entre dans le cadre du programme de numérisation du secteur de la formation et l'ensei-

gnement professionnels, arrêté par le ministère de tutelle, selon le même responsable. Il est prévu que l'opération de délivrance des attestations numérisées provisoires de succès soit généralisée au cours de la saison en cours à travers les 14 centres de formation professionnelle et quatre instituts nationaux spécialisés que compte le secteur dans la wilaya, selon M. Tabti. Le même responsable a révélé, d'autre part, que l'opération de numérisation des départements pédagogiques et de gestion du personnel dans toutes les structures de

formation a été récemment achevée à 100 pc, tandis que les services relatifs à l'aspect financier sont actuellement numérisés à hauteur de 50 pc.

La Direction du secteur programmera, prochainement, une journée d'étude sur l'importance de la numérisation dans le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels qui ciblera tous les cadres pédagogiques et administratifs activant dans les établissements de formation, ainsi que ceux des partenaires du secteur.

**MOSTAGANEM**

**Production de 1,600 millions de quintaux d'agrumes en 2023-2024**

La wilaya de Mostaganem a enregistré, au titre de la présente saison agricole (2023-2024), une production "abondante" de diverses variétés de produits agrumicoles estimée à plus de 1,600 millions de quintaux, a-t-on appris, lundi, de la direction locale de services agricoles (DSA).

Un bilan définitif du service organisation de la production et appui technique à la DSA fait état d'une production agrumicole, cette année dans la wilaya de Mostaganem, dépassant de 8% (soit 120.000 quintaux supplémentaires) les objectifs prévisionnels fixés au début de la récolte.

Ainsi à l'issue de la campagne, qui a débuté au mois de novembre dernier et qui a pris fin récemment, une production de 1,621 millions de quintaux toutes variétés agrumicoles confondues, a été engrangée dans cette collectivité locale du Nord-ouest, a fait savoir la même source, signalant une augmentation de 27% (346.000 Qx supplémentaires) par rapport à la saison écoulée. Les différentes variétés d'orange se taillent la part du lion de la production réalisée par les professionnels de la filière estimée à 1,06



million Qx, notamment la Washington Navel (555.000 Qx) et la Thomson Navel (510.000 Qx), la Sanguine et la Double fine (250.000 Qx), ainsi que la Clémentine (220.000 Qx) et la Mandarine (4.290 Qx).

S'agissant du citron, la même source évalue le volume de sa production à 77.000 Qx, avec un taux de rendement de 310 quintaux à l'hectare.

A signaler que la DSA avait, au début de la

campagne de récolte, tablé sur une production devant dépasser 1,502 million Qx pour un rendement de 295 Qx à l'hectare.

Labondance de la production a fortement contribué à la baisse des prix de ces produits agricoles, sachant que certaines variétés d'oranges, la Thomson notamment, a été commercialisée dans les marchés de la wilaya et de la région Ouest à 150, voire 100 dinars le kg, et ce, contrairement à ce qui a été constaté durant les années écoulées. Lagrumiculture est marquée, ces dernières années, par une stabilité de la production grâce à la maîtrise des techniques en lien avec sa culture, au soutien de l'Etat aux professionnels de la filière, à la vulgarisation agricole et au suivi régulier assuré par les techniciens et les spécialistes de la Station de protection des végétaux, selon la même source.

La wilaya de Mostaganem a réalisé, lors de la saison agricole écoulée, une production de 1,275 million Qx, une performance qui l'a hissée au troisième rang national, signale-t-on.

**POUR ENTRAVE  
D'UN CONTRÔLE  
ANTIDOPAGE**

**Gabigol, l'attaquant star  
de Flamengo, suspendu  
deux ans**

L'attaquant international brésilien de Flamengo Gabriel Barbosa, dit Gabigol, a été suspendu pour deux ans en raison d'une tentative de fraude lors d'un contrôle antidopage l'année dernière, a décidé lundi le Tribunal sportif antidopage brésilien. La sanction, susceptible d'appel devant le Tribunal arbitral du sport, va entrer en vigueur le 8 avril, ajoute l'instance dans un communiqué.

Agé de 27 ans, Gabigol, l'une des plus grandes stars du "Fla", avait été accusé en décembre d'avoir entravé la réalisation d'un contrôle antidopage surprise organisé au centre d'entraînement du club à Rio de Janeiro. Alors que ses coéquipiers avaient été contrôlés à 10h00, lui avait ignoré l'appel et s'était présenté après le déjeuner, selon l'accusation, citée par des médias brésiliens. A son arrivée il s'était offusqué de ce qu'un policier doit l'escorter jusqu'aux toilettes. Enfin, il n'avait pas respecté le protocole de prélèvement des échantillons. Grand artisan des titres de champion du Brésil (Brasileirao) et de Copa Libertadores 2019 et 2022 - les premiers remportés par les rouges et noirs depuis 1981 -, Gabigol a nié avoir "tenté de tricher".

Au moment des faits, l'équipe la plus populaire du Brésil préparait la finale retour du tournoi de l'état de Rio, qu'elle a perdue face à son rival Fluminense (4-1). Formé au Santos FC, le club de Pelé, Gabigol précède d'une réputation flatteuse après ses exploits en Copa Libertadores a connu des passages mitigés à Benfica et à l'Inter Milan où il n'a pas réussi à s'imposer, avant de retourner au Brésil.

En sélection nationale, il a inscrit cinq buts en 18 matches, même s'il n'a plus disputé de match international depuis 2022, avant la Coupe du monde au Qatar.

R.S

**FOOT/ANGLETERRE  
Nottingham Forest fait  
appel de son retrait de  
quatre points**

Le club de football anglais de Nottingham Forest a annoncé lundi avoir fait appel de la sanction de quatre points infligée pour une infraction aux règles financières de la Premier League.

"Nottingham Forest peut confirmer qu'un recours a été déposé contre la sanction de quatre points imposée par la Commission au sujet de l'infraction du club aux règles de rentabilité et de viabilité de la Premier League", a écrit le club dans un court communiqué sur son site.

Quatre points ont été retirés le 18 mars dernier au champion d'Angleterre 1978 et double champion d'Europe (1979, 1980) pour avoir dépassé de 34,5 millions de livres (quelque 40 millions d'euros) le plafond des pertes financières autorisées, fixé à 61 millions de livres dans son cas, selon la Premier League. En application de cette sanction, Forest a glissé de la 17e à la 18e place, devenant reléguable.

C'est le deuxième club de Premier League sanctionné cette saison pour raisons financières après Everton, qui a écopé d'un retrait initial de dix points en novembre, réduit à six en appel en février. L'appel n'est pas suspensif, d'après les règles de la Premier League, qui gère l'élite du football anglais.

R.S

**WTA 1000 DE MIAMI 58ES DE FINALE  
La numéro 1 mondiale éliminée par la russe  
ALEXANDROVA**



**L**a numéro 1 mondiale Iga Swiatek a été éliminée par la Russe Ekaterina Alexandrova lundi, lors des huitièmes de finale du tournoi WTA 1000 de Miami aux Etats-Unis (6-4, 6-2). Alors qu'Aryna Sabalenka et Coco Gauff ont également pris la porte, il n'y aura aucune des trois premières joueuses mondiales en quarts de finale.

Encore une surprise sur les courts de Miami. Après les éliminations d'Aryna Sabalenka, qui a vécu une semaine très compliquée sur le plan personnel, et de Coco Gauff, dominée par Caroline Garcia, c'est la

numéro 1 mondiale Iga Swiatek qui a été éjectée du tournoi de Miami, dans la nuit de lundi à mardi. La Polonaise a été dominée par la Russe Ekaterina Alexandrova en huitièmes de (6-4, 6-2). Il n'y aura aucune membre du top 3 mondiale en quarts de finale du côté de la Floride.

Le tour précédent face à Linda Noskova avait déjà donné quelques indices (6-7, 6-4, 6-4). Swiatek y avait été bousculée et Alexandrova s'en est inspirée en attaquant ce 8e de finale avec beaucoup d'agressivité, notamment en retour de services. Limitée à 63% de réussite derrière sa première balle,

la vainqueur du tournoi en 2022 a été sévèrement secouée sur sa seconde, avec seulement 44% de réussite derrière celle-ci. Swiatek a ainsi été breakée à trois reprises et a manqué son unique chance de prendre la mise en jeu adverse.

Multipliant les fautes, la Polonaise a affiché le visage des mauvais jours. Cela n'enlèvera rien à son beau succès à Indian Wells il y a neuf jours. Mais c'est bien la Russe qui affrontera Jessica Pegula en quarts de finale, l'Américaine ayant pris le meilleur sur sa compatriote Emma Navarro (7-6, 6-3).

AFP

**ATP  
Alcaraz sort Monfils au 3e tour à Miami**

Carlos Alcaraz, tête de série N.1, s'est qualifié pour le quatrième tour du Masters 1000 de Miami, en Floride, en battant le français Gaël Monfils 6-2, 6-4, lundi au Hard Rock Stadium. Alors que l'issue du match semblait être une formalité, Alcaraz a relâché l'accélérateur et Monfils a pu faire le break pour la première fois pour réduire le déficit à 5-3 dans le second set. Monfils a ensuite

conservé son service grâce à un brillant coup croisé gagnant avant qu'Alcaraz ne s'impose pour se qualifier pour le quatrième tour contre l'Italien Lorenzo Musetti ou l'Américain Ben Shelton. Plus tôt, l'Allemand Alexander Zverev, tête de série N. 4, s'est sorti d'un duel délicat face à l'Américain Christopher Eubanks, en s'imposant 7-6 (7/4), 6-3. L'Australien Alex De Minaur

(10e mondial) s'est imposé 7-6 (7/3), 6-4 contre l'Allemand Jan-Lennard Struff (25e). De Minaur affrontera Fabian Marozsan au prochain tour après que le Hongrois, classé 57e mondial, a poursuivi son impressionnant parcours dans le tournoi en battant l'Australien Alexei Popyrin (45e) 7-5, 6-3.

R.S

**JOSÉ MOURINHO PRÉPARE SON RETOUR  
L'été prochain, je reviens dans le football"**

"Je n'ai pas de club, je suis libre, déclarait-il peu avant à Ge Globo. Mais l'été prochain, je veux travailler. Je veux travailler. Il ne faut jamais dire non, surtout dans le football (sur un éventuel retour au Portugal). Ma vie, c'est le football. Je peux entraîner n'importe où, et je n'ai aucun problème", a déclaré José Mourinho, le célèbre technicien portugais récemment débarqué récemment débarqué de l'AS Rome.

S'il est conscient que "re-



trouver une "équipe fin mars" est "difficile", son retour dans le football l'été prochain est acté.

"C'est certain que ça me manque de ne pas travailler, a assuré le technicien portugais à Sky Italia. J'aime mon métier. Mais nous sommes fin mars, aucune équipe ne changera d'entraîneur à ce moment de la saison. Mais cet été, je reviendrai. Reste à savoir où. En Italie ? "Je reviendrai dans le foot", a-t-il prévenu.

R.S



VILLAGE MÉDITERRANÉEN D'ORAN

# 800 lits affectés au nouveau centre de regroupement des équipes nationales

*Le mouvement sportif algérien vient d'être doté d'une infrastructure de taille au niveau du village méditerranéen d'Oran où une partie de ce site a été reconvertie en centre de regroupement des équipes nationales.*

Plus de sept blocs au niveau du village, d'une capacité d'accueil globale de 824 lits, constituent un quartier général supplémentaire pour les sportifs algériens afin d'y effectuer leur préparation en prévision de leurs prochaines échéances internationales, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de l'entreprise chargée de la gestion du complexe sportif "Miloud Hadeff", dont le nouveau centre de regroupement des équipes nationales est l'une de ses unités.

Le centre en question comprend également une salle omnisports, un restaurant et des bureaux administratifs, a indiqué, à l'APS, le responsable de l'entreprise de gestion du complexe sportif, Abdelkader Menazli.

Outre ces installations, il est aussi mis à la disposition des sportifs tous les autres équipements du complexe "Miloud Hadeff", distant de moins de cinq kilomètres du village méditerranéen, a-t-il précisé.

"C'est une plus value pour le sport algérien. Cet acquis contribuera à coup sûr au développement de ce secteur dans le pays, et permettra à nos athlètes de préparer leurs compétitions dans les meilleures conditions", s'est encore réjoui M. Menazli.

Ce responsable a assuré que le personnel du centre de regroupement des équipes nationales ainsi que celui du complexe sportif "Miloud Hadeff",



est "mobilisé à chaque fois qu'une sélection nationale séjourne au niveau des lieux, afin de contribuer à la réussite des stages de nos internationaux". "Le centre est même devenu la destination privilégiée des différentes fédérations sportives nationales pour y programmer les stages de leurs sélections, comme c'est le cas de la fédération de judo, dont les athlètes sont sur place dans le cadre d'un regroupement qui a commencé, la semaine

passée et qui sera achevée mercredi", a-t-il encore informé. D'une capacité d'accueil globale de 4.200 lits, le village méditerranéen avait accueilli, lors de l'été 2022, les délégations participantes à la 19e édition des Jeux méditerranéens qu'avait abrités Oran. Le club phare de la capitale de l'Ouest du pays, le MC Oran (Ligue 1) a pris ses quartiers, lui aussi, dans ce village depuis le début de cette saison, en y bénéficiant de l'un des blocs de ce site

pour l'hébergement de ses joueurs résidant en dehors d'El-Bahia. Il y est utilisé aussi pour les mises au vert de cette équipe, qui profite également du terrain de football en gazon synthétique du village pour effectuer ses entraînements. Une entreprise publique à caractère industriel et commercial (EPIC) a été créée par la wilaya d'Oran pour gérer les blocs restants du village méditerranéen, rappelle-t-on.

R.S

## FOOT/LIGUE 2 (GR. CENTRE-OUEST) GC MASCARA

### L'accession s'éloigne, la tête déjà dans la saison du centenaire du club

Le GC Mascara devra encore patienter pour faire son retour parmi l'élite algérienne de football, un palier où il n'a plus évolué depuis la saison 2004-2005 et où il compte un titre de champion gagné en 1984.

Le "Ghali" a pratiquement mis une croix sur l'accession en Ligue 1 cette saison, après avoir vendangé ses dernières chances dans la course après sa défaite, le week-end dernier, sur le terrain de l'ASM Oran (2-0) pour le compte de la 20e journée de la Ligue 2 (Gr. Centre-ouest).

Cette défaite, durement ressentie dans les milieux du club, a incité sa direction à songer déjà à la saison prochaine, avec l'espoir de réessayer une nouvelle tentative qu'elle espère être la bonne, d'autant que l'exercice à venir coïncidera avec le centenaire du club phare de la ville de l'Emir Abdelkader,

fondé en 1925. Troisièmes au classement du groupe Centre-ouest avec 36 points, les Vert et Blanc sont désormais distancés de 11 unités par le leader du groupe, l'ES Mostaganem, qui en compte 47, sachant que seul le premier accède dans la cour des grands en fin d'exercice.

Malgré cette déception, le président du GCM, Rachid Ait Idir, s'est dit satisfait du parcours réalisé par son équipe jusque-là, lui qui avait pris en mains ses destinées peu avant le début de cet exercice, au moment où elle accusait un grand retard en matière de préparation d'intersaison.

Il a rappelé, à ce propos, que le "Ghali" avait évité de justesse la relégation au cours de l'exercice passé, durant lequel il avait connu énormément de problèmes, ayant failli l'envoyer au troisième palier. "Nous continuons à jouer à fond, tout en respectant

l'éthique sportive. L'équipe n'a pas préparé cette saison dans les meilleures conditions possibles, et le fait de se retrouver en haut du tableau est déjà une source de satisfaction pour nous", se félicite le premier responsable de la formation de l'Ouest du pays.

Ce dernier a reconnu, néanmoins, qu'il avait cru à l'accession, en ne lésinant pas sur les moyens pour renforcer son effectif lors du mercato hivernal en engageant cinq nouveaux joueurs, devenus tous des titulaires au sein du onze de l'entraîneur Mohamed Benchouia. Ce dernier avait succédé, au cours des premières journées du championnat, à Mohamed Yessaad, parvenant à redresser la barre après un début de parcours laborieux, mais il n'est pas allé au bout du rêve de la galerie du club.

R.S

## FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (21E JOURNÉE)

### Le MCA s'impose à Béchar, l'ESBA tient bon face au PAC

Le MC Alger, vainqueur lundi en déplacement face à la JS Saoura (1-0), a creusé l'écart en tête du classement de la Ligue 1 Mobilis de football, en clôture de la 21e journée du championnat. Le "Doyen" s'en est remis à son protégé Youcef Belaïli qui a profité d'une sortie hasardeuse du portier de la JSS Walid Ouabdi pour marquer l'unique but de la partie à la 29e minute de jeu.

Belaïli qui signe son 11e but en championnat, réussit ainsi son retour à la compétition après avoir purgé une suspension de trois matchs. A l'issue de cette victoire, le MCA compte désormais 12 points d'avance sur son dauphin le CS Constantine, vainqueur dimanche en déplacement face au NC Magra (3-2). Le club algérois fait ainsi un pas vers le titre qui fuit son palmarès depuis 2010.

De son côté, la formation phare de Béchar retombe dans ses travers et échoue à confirmer son dernier succès décroché en déplacement sur le terrain du MC El-Bayadh (1-0).

Dans l'autre match disputé ce lundi après-midi, l'ES Ben Aknoun a réalisé une belle opération dans la course au maintien, en allant tenir en échec son voisin le Paradou AC (0-0) au stade de Dar El-Beïda. Grâce à ce point précieux, l'ESBA de l'entraîneur Bilal Dziri n'est plus reléguable, et se hisse à la 14e place au tableau avec 20 points, à une longueur du premier reléguable le MC Oran (15e, 19 pts).

Dans les autres matchs de cette 21e journée, disputés samedi et dimanche, le CR Belouizad et l'USM Alger, vainqueurs respectivement face à la JS Kabylie (1-0) et à l'US Biskra (1-0), se sont hissés ensemble à la troisième place au tableau avec 35 points chacun, alors que l'ES Sétif, tenue en échec à domicile par l'ASO Chlef (0-0) a reculé à la 5e place avec 34 points.

Rien ne va plus en revanche chez l'USM Khenchela, tenue en échec à la maison par le MC Oran (0-0) quelques jours après sa défaite concédée à Biskra (2-1), tandis que le MC El-Bayadh est allé s'imposer chez la lanterne rouge l'US Souf (5-4). La formation d'El Oued, avec 7 unités seulement, compromet sérieusement son avenir parmi l'élite.

Le championnat va laisser place le week-end prochain au déroulement des 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie 2023-2024. Le match USM Alger-RC Bougaa a été décalé au vendredi 12 avril prochain en raison de l'engagement du club algérois en quarts de finale (aller) de la Coupe de la Confédération africaine, dimanche sur le terrain des Nigériens de Rivers United (17h00).

R.S

## LUTTE/TOURNOI "AFRIQUE-OCÉANIE" D'ALEXANDRIE

### Huit Algériens qualifiés aux JO de Paris

Huit athlètes algériens, cinq en lutte gréco-romaine, un athlète en lutte libre et deux en lutte féminine, ont composé leur billet pour les Jeux olympiques 2024 de Paris, à l'issue de la troisième et dernière journée du tournoi "Afrique-Océanie" organisé à Alexandrie en Egypte (21-24 mars).

Cette pénultième journée du tournoi Afrique-Océanie, qualificatif aux Jeux olympiques de Paris, a vu la qualification d'un seul athlète en lutte libre, Fateh Benferdjal dans la catégorie des 86 kg, un athlète qui prend part à son deuxième rendez-vous olympique après celui de Tokyo 2021 où la lutte

libre algérienne avait placé quatre athlètes dans la liste des qualifiés. En lutte gréco-romaine, la sélection algérienne a fait mieux qu'à Tokyo avec cinq qualifiés, un exploit pour les athlètes de cette spécialité qui a été toujours le digne représentant de la lutte algérienne.

Il s'agit de Sid Azara Bachir (87 kg) qui signe sa troisième participation après les JO 2016 de Rio et Tokyo 2021 et Abdelkrim Fergat (60 kg) qui enregistre sa deuxième participation après les JO de Tokyo. Les lutteurs Abdelkrim Ouakali (77 kg), Ishak Ghaiou (67 kg) et Hamza Haloui (130 kg) vont découvrir pour la première fois le rendez-vous

olympique. Chez les dames, la lutte algérienne a réussi à qualifier deux lutteuses au tournoi "Afrique-Océanie", Doudou Ib-tisssem (50 kg) et Fouzia Chaïmaa Aouissi (57 kg), un exploit historique pour les lutteuses algériennes qui méritent leur présence au rendez-vous de Paris.

Plus de cent-soixante-dix (173) athlètes (75 en lutte libre, 42 en lutte gréco-romaine et 56 en lutte féminine), représentant 29 pays dont l'Algérie ont pris part au tournoi "Afrique-Océanie". La sélection algérienne a été représentée par un total de 16 athlètes (6 en lutte gréco-romaine, 6 en lutte libre et

4 en lutte féminine), sous la conduite des entraîneurs Maazouz Bendjedaa et Messaoud Zeghdane.

Outre l'Algérie, la compétition a enregistré la participation de 21 pays africains : Egypte (pays organisateur), Tunisie, Maroc, Nigeria, Guinée-Bissau, Namibie, Sénégal, Cameroun, Madagascar, Maurice, Sierra Leone, Afrique du Sud, Cap Vert, Angola, Kenya, Burundi, Bénin, Guinée, Comores, Côte d'Ivoire et Soudan. Quant aux représentants de l'Océanie, ils étaient au nombre de sept : Australie, Nouvelle-Zélande, Samoa, Etats de Micronésie, Guam, Nauru et Palaos.

R.S

MALGRÉ LA RÉOLUTION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

# L'entité sioniste poursuit son œuvre génocidaire

Malgré la résolution adoptée, lundi, par le conseil de sécurité des Nations-Unies exigeant un « cessez-le-feu immédiat » dans la bande de Ghaza, l'entité sioniste a poursuivi, hier, son œuvre génocidaire.



Selon le ministère palestinien de la santé, 70 palestiniens sont tombés en martyres dans la nuit de lundi à mardi, dont 13 dans des frappes aériennes près de Rafah, ville à la pointe sud de Gaza où s'étaient 1,5 million de Palestiniens, la majorité d'entre eux déplacés par les violences dans le reste du territoire.

Le ministère de la santé du Hamas a annoncé hier que sept personnes étaient mortes lundi, noyées en mer dans le nord de Gaza, en tentant de récupérer de l'aide parachutée par avion. Par ailleurs, au moins deux grands hôpitaux, accusés par Israël d'abriter des bases du Hamas, sont visés par des opérations militaires, une semaine après le début de l'intervention contre l'hôpital Al-Shifa de la ville de Gaza. Cet hôpital et ses environs ont été visés lundi par des tirs d'artillerie, selon le Hamas, tout comme les abords de l'hôpital Al-Amal, de Khan Younés.

Le texte « exige un cessez-le-feu immédiat pour le mois du ramadan » – qui a débuté il y a deux

semaines –, devant « mener à un cessez-le-feu durable », et « exige la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages ». Ne pas appliquer cette résolution serait « impardonnable », a jugé le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, dans la foulée du vote.

Ce texte ne s'applique qu'au mois de ramadan, qui a déjà débuté depuis deux semaines, le 11 mars. Sa traduction sur le terrain demeure très incertaine. Cette résolution n'en représente pas moins le premier geste concret de l'administration Biden pour prendre un peu de distance critique par rapport à l'opération militaire israélienne. Plus de 32 000 personnes, pour l'essentiel des civils, ont été tuées à Gaza. Le vote de cette résolution, présentée par les dix membres non permanents du Conseil de sécurité et soutenue par quatre membres permanents, a été possible grâce à l'abstention des Etats-Unis. Ce pays ne s'est pas joint aux autres en raison de l'absence d'une condamnation explicite du Hamas. Mais le résultat est similaire : Israël est exposé et seul. Le

texte supprime l'un des principes auxquels Washington s'accrochait, celui d'une conditionnalité entre la libération des 130 otages restant aux mains du mouvement palestinien et un cessez-le-feu temporaire, tout en appelant les deux de ses vœux.

La résolution pour un cessez-le-feu a été adoptée par 14 voix pour et une abstention : celle des Etats-Unis. Allié historique d'Israël, Washington s'était jusque-là opposé au terme « cessez-le-feu » dans les résolutions de l'ONU, bloquant trois textes en ce sens. L'abstention américaine lors d'une crise ouverte entre Israël et Washington. Si la Maison Blanche s'évertue à minimiser la portée de son geste, il n'en traduit pas moins son exaspération envers Benjamin Netanyahu.

« Il s'agit d'un net recul par rapport à la position constante des Etats-Unis au Conseil de sécurité depuis le début de la guerre », a déclaré le bureau du premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu. Dès l'adoption du texte, Israël a annulé la visite d'une délégation attendue à Washington.

Le Hamas a, de son côté, « salué l'appel du Conseil de sécurité de l'ONU à un cessez-le-feu immédiat » et accusé Israël de « lâcheté » des pourparlers – sous l'égide du Qatar, de l'Egypte et des Etats-Unis – pour une trêve de plusieurs semaines doublée de la libération d'otages israéliens et de prisonniers palestiniens.

Le secrétaire général des Nations-Unies, Antonio Guterres, a estimé qu'il serait « impardonnable » de l'ignorer. De sa part, le haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, a déclaré lundi soir que la résolution adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU, appelant à un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Ghaza pendant le mois sacré du Ramadhan, « doit être mise en œuvre de toute urgence par tous ». « Nous saluons la résolution qui exige un cessez-le-feu immédiat à Ghaza pendant le mois du Ramadhan (...) et soulignons la nécessité d'élargir le flux d'aide et de protéger les civils ».

Synthèse : Abir N

SÉNÉGAL / PRÉSIDENTIELLE

## Macky Sall félicite "le vainqueur" Bassirou Diomaye Faye

Le président sénégalais, Macky Sall, a félicité "le vainqueur" de la présidentielle de dimanche, Bassirou Diomaye Faye, que les tendances donnent gagnant. "Je salue le bon déroulement de l'élection présidentielle du 24 mars 2024 et félicite le vainqueur, M. Bassirou Diomaye Faye, que les tendances donnent gagnant", a écrit lundi Macky Sall sur le réseau social X. Plus tôt dans la journée de lundi, c'est le candidat de la coalition présidentielle, Amadou Bâ, qui avait félicité Bassirou Diomaye Faye, candidat du parti dissous Pastef (Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité), "pour sa victoire dès le premier tour", "au regard des tendances des résultats de l'élection présidentielle et en attendant la proclamation officielle". Les premières tendances après les opérations de dépouillement plaçaient Bassirou Diomaye Faye largement en tête. Dans la lancée, 15 des candidats ont, dans des déclarations, félicité Faye au constat des "tendances lourdes" qui se sont dégagées. Des scènes de liesse populaire ont été enregistrées dans la capitale sénégalaise et dans plusieurs villes toute la nuit par le camp de Faye. L'arrivée de Diomaye Faye à la tête du pays marque la consécration du projet politique porté depuis une dizaine d'années par le parti dissous Pastef sous la direction de l'opposant Ousmane Sonko. Il s'agit, selon ses concepteurs, du projet d'un Sénégal souverain, juste et prospère.

R.S

SOUDAN

## 18 millions de personnes exposées à de graves niveaux d'insécurité alimentaire

Environ 18 millions de Soudanais, soit 37 % de la population, sont exposés à de graves niveaux d'insécurité alimentaire, selon l'International Rescue Committee (IRC). "Le conflit en cours au Soudan, associé à la perturbation des chaînes d'approvisionnement, au déclin économique et aux obstacles à l'aide humanitaire, a plongé environ 37 % de la population (18 millions de personnes) dans de graves niveaux d'insécurité alimentaire", a indiqué lundi l'IRC. "Chaque jour, des millions de mères et de pères doivent faire des choix impossibles pour nourrir leur famille, passant souvent des jours entiers sans nourriture. Une crise alimentaire aux proportions inimaginables n'est pas une préoccupation future, mais une réalité présente dans certaines régions du pays", a averti l'ONG. Dans ses propres cliniques, l'IRC a constaté "une augmentation de 175 % du dépistage quotidien des enfants malnutris de moins de cinq ans depuis le début du conflit, en partie à cause du manque de consommation nutritionnelle adéquate dû au conflit". Shashwat Saraf, directeur régional des urgences pour l'Afrique de l'Est de l'IRC, a déclaré que "la situation de la sécurité alimentaire au Soudan est désastreuse et, alors que le pays se prépare à entrer dans la période de soudure, le pire est encore à venir". Et de souligner : "Une cessation immédiate des hostilités, un accès humanitaire sans entrave et un financement accru sont nécessaires de toute urgence pour fournir des soins de santé et un approvisionnement en eau potable, afin de réduire le risque de propagation de maladies évitables comme la diarrhée, le paludisme et la rougeole et de tuer encore plus de personnes".

R.S

JEÛNE MORTEL AU KENYA

## Les premiers corps bientôt rendus aux familles

Les premiers corps des adeptes d'une secte évangélique au Kenya dont le pasteur prêchait de jeûner jusqu'à la mort ont été rendus hier aux familles, près d'un an après la découverte des premières victimes. Un total de 429 corps ont été retrouvés depuis le début des fouilles en avril 2023 dans la forêt de Shakahola (sud-est), près de la ville de Malindi, où le pasteur autoproclamé Paul Nthenge Mackenzie prétendait de jeûner jusqu'à la mort avant la fin du monde qu'il annonçait pour août 2023. Il aura fallu

près d'un an pour identifier les corps grâce à l'ADN. Chauffeur de taxi avant de se proclamer pasteur, Paul Nthenge Mackenzie est en détention depuis le 14 avril, au lendemain de la découverte des premières victimes dans la forêt de Shakahola où se réunissait son "Eglise internationale de Bonne nouvelle". Les recherches menées dans cette vaste zone de "bush" de la côte kényane ont depuis permis de découvrir 429 corps dans des tombes ou fosses communes, des décès qui se sont étalés sur plusieurs

années. Au moins 35 autres charniers ont été identifiés et de nouvelles exhumations qui devraient bientôt commencer pourraient alourdir le bilan. Les autopsies ont révélé que la majorité des victimes sont mortes de faim. Mais certaines victimes, dont des enfants, ont été étranglées, battues ou étouffées. Paul Nthenge Mackenzie, en détention depuis le 14 avril 2023, est notamment poursuivi pour "terrorisme", "torture" et "cruauté" sur enfants.

R.S

# TÉLÉ

# VISION



## TF1 Doc

Béatrice, cheffe d'orchestre, est admise à l'hôpital après avoir fait un malaise lors de répétitions d'une œuvre qu'elle dirige. L'équipe du Doc s'active afin de poser un diagnostic rapidement.



21h10

DOC  
NELLE TUE MANI

## CANAL+ All the Names of God



21h11

Santiago Gómez Lasarte, dit « Santi », chauffeur de taxi, vient de terminer une nuit de travail et prend sa pause devant un aéroport quand une violente explosion secoue le bâtiment.

## C8 Mongeville



21h19

Alice Gérard, 28 ans, ouvrière agricole, est retrouvée morte, asphyxiée dans l'incendie d'une grange. Cette ex-citadine avait effectué un séjour bénévole à la ferme.

## arte Kramer contre Kramer



20h55

Ted Kramer privilégie sa carrière à sa famille. Lasse de cette situation, sa femme Joanna le quitte et lui laisse la charge de leur jeune fils, Billy, dont il ne s'est jamais vraiment occupé.

## G STAR Problemos



21h10

Jeanne et Victor font une halte pour saluer leur ami Jean-Paul, sur la prairie où sa communauté a élu résidence. Le groupe lutte contre la construction d'un parc aquatique sur la dernière zone humide de la région.

## TF1 SERIES FILMS L'arme fatale 3



21h05

Le sergent de police Roger Murtaugh s'appête à partir à la retraite. Mais une bévue lors d'une alerte à la bombe lui vaut d'être affecté à la circulation avec son coéquipier Martin Riggs.

## TFX Castle



21h05

Une jeune femme est étranglée dans la rue par un inconnu qui la suivait. A quelques différences près, Castle reconnaît le mode opératoire d'un tueur en série.

## Lara Fabian revient sur les critiques douloureuses et évoque ses débuts difficiles dans la musique



Lara Fabian fait partie de ceux qui pensent que ce qui ne te tue pas te rend plus fort. Et l'artiste de 54 ans sait de quoi elle parle ! Si elle est aujourd'hui une star incontestée de la chanson, la chanteuse a connu à ses débuts un tel déferlement d'insultes et de mauvais conseils qu'elle pourrait en faire un florilège.

« De toute façon, elle est grosse », « Quand on est moche, on ne fait pas ce métier », « Tu n'y arriveras jamais » ou encore « On n'a pas besoin d'une Mireille Mathieu »... Le début du parcours de la jeune chanteuse belge, polyglotte, était davantage jonché d'épines que de pétales de roses. Son tube « Je t'aime » de 1997 est l'une des chansons les plus populaires des trente dernières années (et il est même chanté par l'âne dans le film d'animation Shrek, rappelle malicieusement Lara Fabian). Et pourtant, celle qui a sorti avec Slimane en février 2024 le single « Ta peine », avant leur prochain album, a souffert de nombreuses méchancetés. Mais elles lui ont aussi permis de se blinder. « Tous ces empêchements, toutes ces impossibilités annoncées par les autres ont été mes plus grands maîtres, mes plus grands enseignements, finalement. Ça a été extraordinaire de voir à quel point j'étais résiliente, résistante », se réjouit-elle, après une carrière couronnée de succès. « Il m'a fallu beaucoup plus de courage que de talent pour traverser. Et finalement, c'est ce qui a été le plus grand cadeau mal emballé de ma vie, c'est de me mettre à l'épreuve. »

Quotidien National d'Information  
Edité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général  
Omar ATTIA

Directeur de la Publication  
Mohamed BOUAZDIA

Impression  
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

Distribution  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :  
l'Entreprise Nationale de communication,  
d'Édition et de Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42  
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

DU 25 AU 29 MARS

# Dix associations aux Journées du Madih religieux à Alger

L'Office Riadh El Feth (Oref) a lancé, lundi à Alger, les Journées du "Madih religieux" avec les prestations de deux associations de musique andalouse qui ont déployé des répertoires de circonstance, adaptés au mois sacré du Ramadhan, devant un public relativement nombreux.

Dans le cadre de son programme culturel et artistique durant le mois sacré, l'Oref a convié pour l'animation de ces journées, prévues du 25 au 29 mars, dix associations représentant les villes, d'Alger, Koléa, Blida, Cherrhell, Miliana et Boufarik. Pour la première soirée de ces journées, la scène de la salle Ibn Zeydoun, centre des Arts de l'Oref, a accueilli les associations culturelles, "Ahl El Fen pour la musique, la danse et le théâtre" d'Alger, présidée et dirigée par la pianiste Nesrine Bourahla et "El Fen El Assyl" de Koléa, créée en 1998 par l'une des grandes figures de la musique andalouse, le regretté Brahim Benladjreb (1947-2016) et léguée à la jeune génération, dont l'actuel directeur artistique, Mohamed Benladjreb (fils), et le président en exercice de ce beau collectif de plus de 120 adhérents, Mohamed Kissarli. Durant près de deux heures de temps, les deux ensembles ont enchanté l'assistance, à travers des chants religieux de Mâdih, célébrant la gloire de Dieu, à travers des louanges et des poésies d'adoration qui faisaient également l'éloge du prophète Mohamed (QSSSL), sous un éclairage feutré, dans des atmosphères solennelles empreintes de recueillement et de spiritualité. Ainsi, l'association "Ahl El Fen" a présenté un programme en trois parties, portées essentiellement par les voix suaves de jeunes cantatrices, Ines Chaabane au Oud, Hassina Semrani au qanun et Anaïs Oukil au violon, ainsi que par les frères ténors, Hani et Chakir Bourahla, respectivement à la guitare et aux bendirs. L'association algéroise a également



été soutenue par des musiciens de qualité, à l'instar d'Elias Daimallah (17ans), auteur d'une prestation époustouflante à la derbouka et Abderraouf Khadjali (12 ans), virtuose de la mandoline. Dans de belles variations modales et rythmiques qui ont traversé les différentes écoles de la musique andalouse, l'ensemble "Ahl El Fen" a rendu les pièces, "Bachraf Dil", "Imta N'chouf El Qaaba", "Zid kettar fi salatou", "Lamma nabaâ kaf-fou el yamine", "Sidi Boumédienne", "La Ilaha illa Allah",

"Bism El Ilah El Aâdam", "Bes'alat aâla Mohamed" et "Ya men dja yalumni". De son côté, la vingtaine de musiciens choisis pour représenter l'association, "El Fen El Assyl" de Koléa, a déployé en deux parties, un répertoire de chants religieux, porté par les voix sopranos aux tessitures larges de, Maria Zier au Oud, Malika Karaoui au violon et Aya Bousbici à la mandoline, qui s'est particulièrement distinguée avec une interprétation remarquable, ainsi que celles des ténors, Yassine Cherchar au violoncelle et Yousri Khalifi au mandole. Dirigé d'une main de maître par le maestro, Mohamed Benladjreb, le collectif de Koléa a entonné entre autres chants religieux, "Ahmed li mawlek", "Bism El Ilah El Aâdham", "Emchi ya Rassoul", "Ya Rab el âïbad", ainsi qu'une série de Kh'lasset, pour se voir remettre à l'issue d'une belle prestation, tout comme l'ensemble qui l'a précédé, une distinction honorifique consistant en un précieux coffret regroupant l'œuvre du regretté Cheikh Sid Ahmed Serri (1926-2015).

R.C

## "Sorry Palestine", une chanson en solidarité avec le peuple palestinien

"Sorry Palestine" (Désolé Palestine) est le titre d'une nouvelle chanson en anglais de Samir Farès, en soutien avec le peuple palestinien face à l'agression sioniste sauvage en cours notamment dans la bande de Ghaza.

Ecrit et composée par Samir Farès, et diffusée sur les réseaux sociaux, "Sorry Palestine" se veut être un "message d'excuses de l'artiste au peuple palestinien de Gaza, qui combat, seul, contre la machine de destruction sioniste depuis des mois". Avec des paroles au message fort et poignant

et des notes de guitare empreintes de tristesse et d'amertume, le clip en anglais, accompagné d'une traduction en arabe, défille des images montrant l'ampleur du drame humain à Ghaza, en particulier, à travers des villes détruites, des enfants sous les décombres et des familles déplacées.

"Sorry Palestine" dénonce aussi les crimes de la machine de guerre sioniste en Palestine les massacres perpétrés contre des civils désarmés par une armée qui y mène une politique d'extermination sans précédent. Tout en exprimant sa solidarité et son soutien

avec le peuple palestinien, dans ses souffrances face aux crimes abjects commis par l'armée d'occupation sioniste, l'artiste pointe du doigt le silence "assourdissant" de la communauté internationale" face aux crimes odieux commis contre le peuple palestinien notamment à Ghaza. Natif d'Alger en 1977, Samir Farès, compose avec des textes chantés en arabe et dans d'autres langues, avec des thématiques sentimentale, sociale et engagée.

R.C

## SOIRÉES RAMADANESQUES:

### Manel Gharbi rencontrera le public oranais le 6 avril

L'artiste Manel Gharbi animera une soirée artistique en genre andalou dans la soirée du 6 avril prochain à Oran qui sera abritée par la salle de cinéma Maghreb, dans le cadre d'une tournée nationale intitulée "Yal Warchene". Cette tournée comporte neuf soirées à Alger, Annaba, Sétif, Constantine, Béjaïa et Tlemcen.

Cette tournée a débuté le 5 mars courant à Alger avec l'artiste Abdelkader Chaou intitulée "Yal Warchene" (une sorte d'oiseau), avec des chansons proposées traitent de l'andalou Aroubi, Hawzi et Melhou. En solidarité avec le peuple palestinien, la chanteuse interprétera une chanson sur la Palestine en genre algérois, annonçant dans ce cadre qu'elle préparera une vidéo après l'Aid El Fit de sa chanson sur la Palestine avec la chanteuse syrienne Racha Rizk. A propos de ses projets futurs, Manel Gharbi a annoncé qu'elle présentera en septembre prochain son projet qui comporte 12 morceaux de musique de sa composition et des paroles s'inspirant de la nouba andalouse et de Mouchahate arabes et de la musique universelle. Dans le cadre de ses tournées artistiques hors du pays, elle a indiqué qu'elle se présentera à la cérémonie de clôture du festival Andalou qui sera organisé à Montpellier (France). Elle animera, pour la première fois, un concert au Centre culturel algérien à Paris et participera aussi à une manifestation artistique au Canada en fin mai prochain.

R.C

## PRIX DU CINEMA SUISSE:

### Trois Quartz pour "Blackbird Blackbird Blackberry"

Le film "Blackbird Blackbird Blackberry" d'Elene Naveriani a remporté le prix du meilleur film suisse de fiction 2024 et deux autres trophées. Ella Rumpf et Karim Barras ont été élus meilleurs acteurs.

Le film, qui dresse le portrait d'une femme célibataire de 48 ans qui vit dans un petit village géorgien, s'adjuge deux autres trophées: celui du meilleur montage et du meilleur scénario.

La comédienne franco-suisse Ella Rumpf a été récompensée comme meilleure interprète féminine pour le rôle de Marguerite dans "Le Théorème de Marguerite". Elle avait déjà reçu le César de la "révélation féminine" en février dernier. Maud Wyler dans "La voie royale" du réalisateur valaisan Frédéric Mermoud reçoit le prix de la meilleure actrice dans un second rôle.

Karim Barras a reçu le prix de meilleure interprétation masculine pour le rôle Joël dans "Bisons", du réalisateur Pierre Monnard. Ce film reçoit en outre le prix de la meilleure musique de film pour le compositeur Nicolas Rabaeus et celui de la meilleure photographie pour Joseph Aredy.

Le Quartz du meilleur documentaire est décerné à "L'audition" de Lisa Gerig, qui suit quatre demandeurs d'asile déboutés pendant la procédure d'asile. "L'audition" avait déjà remporté le Prix de Soleure en janvier dernier.

À noter encore que le producteur de films Robert Boner a reçu le Prix d'honneur pour l'ensemble de sa carrière.

N.C

## Box-office : "Fantômes glace" au sommet

Coup de froid sur le box-office américain, avec la sortie ce week-end du film SOS Fantômes : la menace de glace. Le nouvel opus de la saga spectrale, qui arrive en France le 10 avril 2024, fait (un peu) mieux que les estimations de Sony et s'arrose la première place du classement. On fait le point.

Avec 45,2 millions de dollars engrangés sur 4345 écrans nord-américains, SOS Fantômes : la menace de glace signe un démarrage solide et dépasse même les attentes du studio (42 millions).

Le premier film a été un véritable phénomène à sa sortie en 1984, avec 295 millions de dollars récoltés dans le monde. Cinq ans plus tard, sa suite a confirmé l'engouement du public et a rapporté plus de 215 millions. La franchise est ensuite partie dans un sommeil de 27 ans pour ressurgir avec un premier reboot féminin et coûteux (144 millions de budget) qui n'a rapporté que 229 millions de billets verts dans le monde. En 2021, SOS Fantômes : l'héritage et son casting rajoué avaient totalisé 203 millions de dollars, et ouvre un nouvel arc narratif.

Le joli démarrage américain de la menace de glace est toutefois à mettre en perspective avec un marché international plutôt léthargique. Même si le film arrivera tardivement sur plusieurs gros marchés (Japon, France, Inde), les 16,4 millions glanés hors États-Unis sont loin d'être enthousiasmants. Ils confirment également que la franchise s'exporte modestement.

Dans le reste du box-office, Dune : deuxième partie s'accroche solidement à la deuxième place du classement avec 17,6 millions de dollars. Le blockbuster de Denis Villeneuve atteint 574 millions dans le monde, et si le milliard reste difficile à atteindre, le film terminera sans doute sa carrière au-delà des 800 millions.



De son côté, Kung Fu Panda 4 marque le pas après deux week-ends en tête du classement, et émerge à la troisième position avec 16,7 millions de dollars. Le film d'animation en est à 133 millions sur le sol américain, pour un total monde à 268 millions.

Enfin, il faut noter le (relativement) joli score de Immaculée avec Sydney Sweeney. Quatrième du classement avec 5,3 millions de dollars engrangés, le film d'horreur signe un lancement record pour la modeste société de distribution Neon, plus habituée aux productions prestigieuses (mais moins populaires) comme les opus lauréats de la Palme d'or que sont Anatomie d'une chute, Parasite ou Sans Filtré. Un score modeste, mais qui devrait rembourser sans peine le budget du film, estimé à moins de 10 millions.

N.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTELEMENT

- I. Année de naissance de Johnny Hallyday.
- II. Multiple de 211.
- III. Le département de Marnes-la-Coquette, son dernier domicile. Le nombre d'albums qu'il a enregistrés en studio.
- IV. L'âge de son décès. Multiple de 11.
- V. Le nombre total de ses albums, incluant les "live".
- VI. Une année où il a frôlé la mort.

VERTICALEMENT

- 1. L'année où il reçoit la Légion d'Honneur.
- 2. Le nombre de films dans lesquels il a joué un rôle (hors apparitions).
- 3. Le nombre d'années de sa collaboration avec Philips, avec un nombre d'albums équivalent. Le nombre de disques d'or à son actif.
- 4. Le nombre total de concerts qu'il a donnés dans toute sa carrière.
- 5. L'année de son décès.
- 6. Le nombre de Victoires de la musique qu'il a obtenues, toutes catégories confondues. Le nombre total de titres qu'il a interprétés.

Grille muette N° 891

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 La moitié d'un Thiers.2 Prêchent la bonne parole.3 Biocarburants.- Donc je suis...4 Ne prenait pas la parole, ouvertement.- Elle ne lâche pas la grappe !5 Spécialisé dans l'art ou l'économie.- Une lune d'enfer mais pas dans notre système solaire.6 Artisans du désordre !7 Dague à flamme.- Unité de stratigraphie.8 Coup au piquet.- Pas dans les étoiles.9 Bien de chez nous.10 Nettoie avant lavage.

Verticalement

- 1 Donne de la voix, plutôt deux fois qu'une.2 Suffisantes.3 Grandes sauterelles, mais pas dans le même ordre.4 Conseils venant de la gauche.- Dans le Groupe 2.5 Le petit pouce, mais pas chez nous.- Du genre spectre de la forêt.6 Règne sur le sous-sol ou révèle au grand jour.- Finance le FSV en partie.7 Le flegme français.8 On peut dire qu'il a un pied égyptien...- Passe par les fils pour entrer dans le cercle.9 S'il est bon, il est sûr de lui.- Peintre ou mousse.10 N'est pas du genre mûlasse.

Mots croisés grille N° 891

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Mets mais ne met pas en appétit.2 Portent des testicules... mais pas chez nous.3 Dans le 82.- Passent pour des laminoirs.4 Fait Florès.- Baissa ou augmenta le prix.5 A un coeur de pierres.6 Ont le même statut qu'Aragon.7 La main japonaise.- Accusatif de 'ego'.- Vieille larme de Kohala.8 Sa grand-mère est Aphrodite.- Des russes fumeux.9 Qui méritent assurément le bonnet d'âne!10 Calment plus que les autres ?

Verticalement

- 1 Brouillons ... à l'oreille.2 N'est pas tueuse à gages, bien au contraire !3 Sont en passe de plier leur gaule ou de taquiner le goujon.- Saint ou sur les seins d'Isis.4 Un hic, mais il y a bien longtemps.- Proche du Chlore.5 Port de Ballard.- Si seulement il se tournait !6 Sur la toile, il fait le tour de lui-même.- Froid, il n'enrichit personne...- Un fin gourmet.7 A ses habitudes.- Anatole.8 Tels des droits sous l'Empire.- Peut inonder le bavarois.9 Fait par un mineur.- Abondant dans son canton.10 Avant terrasse ou terrasse derrière.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 36 décès et 1453 blessés en une semaine

Trente-six personnes sont décédées et 1453 autres ont été blessées dans 1150 accidents de la circulation survenus durant la période du 17 au 23 mars, à travers le pays, selon un bilan rendu public, hier, par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bejaia avec 8 morts et 36 blessés, suite à 21 accidents de la circulation, note la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 839 interventions pour procéder à l'extinction de 557 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés à Alger (59 incendies), Oran (31) et Mostaganem (23). Les mêmes secours ont également effectué 5109 interventions pour le sauvetage de 284 personnes en situation de danger et exécuté 4605 opérations d'assistance diverses.

## MASCARA

### Le corps d'un enfant emporté par les crues d'un oued retrouvé

Les éléments de la Protection civile ont retrouvé, dans la nuit du lundi à mardi, le corps d'un enfant emporté par les crues de l'oued traversant les deux communes de Makda et de Ghriiss (Mascara), suite à d'importantes averses qui se sont abattues lundi soir sur la partie sud de la wilaya, a indiqué un communiqué de la Direction de wilaya de ce corps constitué. Le corps de l'enfant, âgé de 6 ans, a été retrouvé au niveau d'un pont non loin de son domicile au douar "Mezaz-

gha" dans la commune de Makda, et ce, après plus de 7 heures de recherches. Le corps de la victime a été déposé à la morgue de l'Etablissement public hospitalier de Ghriiss, ajoute le même communiqué. L'opération de recherche de l'enfant, porté disparu, a vu la mobilisation de deux équipes de plongeurs de recherche dans les endroits et lieux difficiles d'accès, d'agents de l'unité secondaire de la Protection civile de la daïra de Ghriiss et de deux ambulances. Les agents de l'unité secondaire de la Protection civile de la daïra de "Oued Taghia", soutenus par l'équipe de recherche dans les endroits et lieux difficiles d'accès relevant de l'unité principale de la Protection civile, sont intervenus pour dégager huit véhicules touristiques et un camion du chemin reliant les communes de "Guerdjoum" et d'"Ain Fekkane" suite à une montée d'eau de l'oued traversant la route, ce qui a

permis de rétablir la circulation, selon le communiqué.

## BOUMERDES

### Démantèlement d'une bande criminelle s'adonnant au trafic de drogue

La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Naciria (wilaya de Boumerdes) a démantelé une bande criminelle constituée de six individus s'adonnant au trafic de drogue, a indiqué, hier, un communiqué du Commandement de la Gendarmerie nationale. "Dans le

cadre de la lutte contre la criminalité organisée sous toutes ses formes à travers le territoire de compétence de la Gendarmerie nationale de Boumerdes, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Naciria ont démantelé une bande criminelle s'adonnant au trafic de drogue", a précisé le communiqué. Cette opération intervient suite à "l'exploitation d'informations obtenues par les éléments de la brigade faisant état de la présence d'un réseau criminel s'adonnant au trafic de drogue dans la commune de Naciria", ajoute la même source, soulignant que "les investigations menées ont permis d'identifier, de localiser et d'arrêter les suspects". L'opération s'est soldée par "l'arrestation de six individus et la saisie de 124.000 DA, de 497 grammes de kif traité, de sept téléphones portables et d'armes blanches", selon le communiqué, qui précise que "les suspects ont été déferés aux juridictions compétentes".

# LA NATION

Mercredi 27 Mars 2024

## HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:12	13:01	16:19	19:05	20:31

## Météo

Alger	☀️	23	Tizi Ouzou	☀️	23
Tiaret	☀️	25	Béjaïa	☀️	22
Constantine	☀️	23	Oran	☀️	25

## BATNA

### Retour en force des oiseaux migrateurs dans les zones humides

Les zones humides de la wilaya de Batna vivent un retour en force des oiseaux d'eau migrateurs à la faveur des précipitations enregistrées dans la région au début de l'année 2024, ont affirmé, hier, des cadres du parc national de Belezma et de la Conservation des forêts. La cheffe de la section de Batna du Réseau national d'observateurs ornithologues algériens, et responsable du service de la protection de la faune et de la flore du Parc national Belezma, Hind Samaï, a indiqué que "15 zones humides sur un total de 26 ont été visitées par 6.399 oiseaux d'eau répartis en 34 espèces, selon le dénombrement hivernal effectué en janvier 2024, contre 1.966 oiseaux d'eau décomptés en 2023". Les conditions favorables créées dans ces zones, au cours de l'année 2024, ont permis, selon Mme Samaï, un "retour significatif" des oiseaux, en particulier

les tadornes de Belon (1.795 individus) et la sarcelle d'hiver (1.121), qui constituaient les deux espèces dominantes dans les différentes zones humides de Batna, dans le chott Gadaïne situé entre les communes d'Ain Yagout, de Lazrou et de Seriana, ainsi que dans la zone d'El Merdja, dans la commune de Boulhilet. Le chef du bureau des espèces protégées et des activités cynégétiques de la Conservation des forêts de Batna, et responsable régional du Réseau national des observateurs ornithologues algériens pour la région 3 du Nord-est algérien, Redouane Abdenabi, a également fait part de la présence, cette année, et pour la première fois, d'un oiseau connu sous le nom de Barge à queue noire, découvert en ce mois de mars lors d'une excursion de terrain en dehors de la période de dénombrement hivernal des oiseaux.

## CATASTROPHES NATURELLES

### 280 milliards de dollars de dégâts en 2023



Les catastrophes naturelles ont engendré 280 milliards de dollars de dégâts en 2023 dans le monde, dont 108 milliards de dollars couverts par les compagnies d'assurance, selon l'étude annuelle publiée par le réassureur Swiss Re, qui prévient que leur facture pourrait doubler d'ici 10 ans.

Le montant des dégâts et la part prise en charge par les assureurs a reculé par rapport à l'année précédente alors que la facture avait gonflé sous l'effet de l'ouragan Ian en 2022. Mais la facture pour les assureurs n'en dépasse pas moins la barre des 100 milliards de dollars pour la quatrième année d'affilée, a indiqué hier le réassureur suisse dans son étude annuelle appelée Sigma, qui répertorie le coût des désastres et catastrophes naturelles. En 2022, les dégâts engendrés par les catastrophes naturelles s'étaient chiffrés à 286 milliards de dollars tandis que

la facture pour les assureurs avait atteint 133 milliards de dollars.

"Même en l'absence d'une tempête historique de l'échelle de l'ouragan Ian qui s'était abattu sur la Floride l'année précédente, les pertes engendrées par les catastrophes naturelles en 2023 ont été sévères", a déclaré Jérôme Jean Haegeli, le chef économiste de Swiss Re, cité dans le communiqué accompagnant l'étude.

Le tremblement de terre en Turquie et en Syrie a été la catastrophe naturelle la plus coûteuse de 2023. Les pertes assurées se sont montées à 6,2 milliards de dollars, ce séisme illustrant de manière "dramatique" les écarts de couverture dans le monde, souligne le rapport.

Les pertes économiques ont atteint 58 milliards de dollars mais le tremblement de terre a touché des zones peu assurées, environ 90% des pertes n'étant pas couvertes, quantifie le rapport.

Les orages sévères ont pour leur part entraîné 64 milliards de dollars de pertes assurées, un nouveau record, précise l'étude, notant qu'il s'agit désormais de la deuxième source de pertes pour les assureurs après les cyclones tropicaux. Les tempêtes de grêle qui accompagnent ces orages sont la principale cause de pertes. Les Etats-Unis concentrent 85% des pertes assurées pour les orages mais la facture augmente en Europe, dépassant 5 milliards de dollars par an au cours des trois dernières années. Le risque de grêle en particulier augmente en Allemagne, en Italie et en France, selon l'étude. Avec la montée des températures et les événements météorologiques extrêmes qui deviennent "plus fréquents et intenses", la facture des catastrophes naturelles pour les assureurs pourrait "doubler au cours des dix prochaines années", prévient Swiss Re.

## FOOT/ CHAMPIONNAT DE LIGUE 2

### La 22e journée reportée au 14 avril

La 22e journée du championnat de Ligue 2, programmée initialement le 7 avril, a été décalée au 14 avril prochain, a indiqué la Ligue nationale de football amateur (LNFA) mardi. Quant à la 21e journée, elle se déroulera à ses dates initiales (samedi 30 mars, mercredi 3 avril et dimanche 14 avril 2024), précise l'instance chargée de la gestion de la compétition sur son site officiel. D'autre part, le match en retard de la mise à jour de la 20e journée, USM Annaba - O. Magrane aura lieu le mardi 2 avril à 15h00. D'autre part, trois

rencontres de la 21e journée ont été décalées aux 3 et 14 avril prochains. Le match MO Constantine- Olympique Akbou se jouera le 3 avril à 15h00 tout comme la rencontre NA Hussein-déy-ES Mostaganem comptant pour la mise à jour de la 21e journée du groupe Centre-Ouest. Enfin, la rencontre JS Bordj Menaël-USM Annaba est programmée le dimanche 14 avril à 15h00. Pour rappel, l'Olympique Akbou (51 pts) et l'ES Mostaganem (47 pts) trônent respectivement en tête des groupes Centre-Est et Centre-Ouest de Ligue 2.

## GUELMA

### 1 mort et 12 blessés dans deux accidents de la route

Une personne est morte et douze (12) autres ont été blessées dans deux accidents distincts de la circulation survenus hier dans les deux communes d'El Fedjoudj et Bouati Mahmoud, wilaya de Guelma, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la direction locale de la Protection civile. Un homme âgé de 38 ans est mort sur place suite au renversement du tracteur agricole qu'il conduisait sur le chemin de wilaya CW-126 vers 9h44 hier dans la commune d'El Fedjoudj, a précisé la même source, ajoutant que son cadavre a été évacué vers la morgue de l'hôpital Hakim Okbi de Guelma. Douze personnes (3 hommes, 2 femmes et 7 enfants) ont été blessées et évacuées vers l'hôpital Hakim Okbi à la suite de la

collision entre deux voitures survenue à 8h11 mardi sur la RN-80 à l'entrée de la commune de Bouati Mahmoud, a ajouté la même source. Le wali Mme Houria Aggoune accompagnée du président de l'APW Mohamed Aidoud s'est rendue à l'hôpital Hakim Okbi pour s'enquérir de l'état des victimes de ce second accident. "Les victimes âgées entre 6 mois à 63 ans font l'objet d'un suivi médical et psychologique et aucun d'eux n'est en danger", a assuré à l'APS une source médicale de l'hôpital. Selon la même source, les enfants blessés dont un bébé et les autres âgés entre 2 et 13 ans se trouvent en très bonne santé. Lors de sa visite, le wali a insisté sur la nécessité de leur assurer tous les soins et examens nécessaires avant de quitter l'hôpital.